

## CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE DEPÔT-VENTE

- **Conditions de dépôt**

Le dépôt d'un article est libre et gratuit

Les dépôts à **Cabane Des Bouts D'Choux** se font **uniquement sur rendez-vous**.

Chaque article doit être en excellent état, propre, lavé et repassé, sans accrocs ou tâches.

Les notices d'utilisation ainsi qu'emballages d'origine sont fortement conseillés.

Le déposant est responsable de la qualité de l'objet mis en vente.

En cas de non-fonctionnement ou de vice caché, il devra rembourser ou au moins dédommager l'acheteur ou « Cabane des Bouts d'Choux » du montant du dépositaire)

- **Mode de dépôt et prix de vente :**

Une fiche de dépôt de **15 articles maximum** est établie entre le dépositaire et Cabane Des Bouts D'Choux avec une entente sur le prix de l'article déposé. Le pourcentage est de **50%** pour le dépositaire et Cabane Des Bouts D'Choux. Une fois l'article déposé, un mail sera envoyé au dépositaire comportant **la fiche de contrat et le contrat daté et signé par les 2 parties**.

- **Conditions de vente :**

Une fois déposé, l'article est mis en vente sous 48h (délai accordé au dépositaire en cas de rétractation). Après ce délai, le déposant donne **mandat exclusif** à Cabane Des Bouts D'Choux pour vendre pour son compte les articles énumérés dans le contrat pendant la durée du dépôt. Chaque vente sera prévenue par SMS et le solde sera indiqué à chaque fois.

- **Contrat de vente :**

A chaque vente, le dépositaire sera alerté par un sms lui indiquant la somme due par Cabane des Bouts d'Choux Le déposant peut soit se faire payer par Cabane des Bouts d'Choux, soit réserver ce solde pour acheter dans la boutique de Cabane des Bouts d'Choux.

- **Durée du dépôt :**

Cabane Des Bouts D'Choux prévoit sur le contrat un délai entre **4 à 6 mois selon la saison**. (vêtements)

- Il incombe au déposant de se tenir au courant du sort de son dépôt.
- Le déposant n'a aucun frais, ni caution à payer. Seuls les frais de transport sont à sa charge si tel est le cas.
- Le prix à payer au déposant est fixé conjointement par le déposant et « Cabane des Bouts d'Choux ». Son montant figure sur la fiche de dépôt sous la mention « Prix net à payer au déposant ».

- **Pour les articles récupérés à la demande du déposant avant la date de fin de contrat**, une participation au titre des frais de garde à hauteur de 50% de la valeur du bien sera exigé par Cabane Des Bouts D'Choux pendant la durée du dépôt mis en vente (voir ci-dessus).
- En cas d'incident sur un objet mis en dépôt (vol-<asse-incendie ... ) « Cabane des Bouts d'Choux » rembourse le déposant du montant indiqué sur la fiche de dépôt à la mention « Prix net à payer au déposant ».
- Les articles d'occasion ne sont repris ni échangés., ni garantis. A ce titre Cabane Des Bouts D'Choux ne pourra être tenue responsable de dégradation au même précoce de l'état d'un article.
- « Cabane des Bouts d'Choux » s'engage à rendre les pièces non-vendues dans l'état d'origine lors du dépôt.
- « Cabane des Bouts d'Choux » s'engage à ce que les pièces soient effectivement exposées.

[www.cabane-des-bouts-dchoux.fr](http://www.cabane-des-bouts-dchoux.fr)